

aussi en butte à des difficultés, et pourtant il est étonnant de constater comment il s'adapte à ces difficultés et à un monde changeant.

Le Commonwealth lui-même évolue si rapidement et si visiblement, à mon avis, que la différence entre le Commonwealth qui existe aujourd'hui et celui d'il y a seulement quelques années est aussi marquée que la différence entre cet ancien Commonwealth et l'Empire britannique plus ancien encore. Les quatre cinquièmes des membres du Commonwealth britannique sont maintenant asiatiques. Sur les dix pays qui le composent actuellement, quatre ont manifesté le désir de rester des monarchies au sein du Commonwealth. Ainsi, ce lien d'unité que nous chérissons encore et que les autres membres du Commonwealth chérissent, ne s'applique pas de la même façon à tous les membres. Trois d'entre eux ont exprimé le désir de devenir des républiques. Deux d'entre eux sont des républiques, et l'une, de fait, a une monarchie élue. Je songe ici à la Fédération de Malaisie, où un monarque élu accepte un autre monarque comme chef du Commonwealth, ce qui est certes quelque chose de nouveau dans les relations internationales. Néanmoins cette étrange machine, si je puis l'appeler ainsi, fonctionne, et elle est peut-être aussi importante qu'elle l'a jamais été dans le rôle qu'elle joue et qui lui permet de relier l'Est à l'Ouest, l'Asie à l'Ouest, alors que de tels liens sont bien trop rares.

Quelques mots maintenant des relations de notre pays avec les États-Unis d'Amérique. Je me souviens avoir dit il y a cinq ou six ans que les jours où les relations entre les États-Unis et le Canada étaient relativement faciles et automatiques sont révolus. Je me suis attiré de vifs ennuis à l'époque pour avoir fait une telle assertion, mais il est maintenant évident, à la suite des événements des quelques dernières années, que la déclaration était bien exacte et reste bien exacte. Le Canada, à l'heure actuelle, semble avoir plus de problèmes avec les États-Unis qu'à n'importe quelle autre époque depuis que, à titre de nation canadienne et par l'intermédiaire d'un gouvernement de notre pays, nous sommes devenus les seuls responsables de nos rapports avec les États-Unis. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que nous ne puissions les résoudre ou que nous ne les aborderons pas avec l'amicale franchise dont nous nous sommes inspirés les années précédentes, mais il vaut tout aussi bien reconnaître que, même si l'on manifeste plus d'égards, une foule de difficultés surgissent dans ce domaine. On les a signalées fort clairement dans le rapport Hayes-Coffin présenté au Congrès. Nous y lisons que, même si les difficultés peuvent être considérables et s'accroître, la conscience

[L'hon. M. Pearson.]

qu'on en a est peut-être plus aiguë que par le passé.

A coup sûr, on en a une conscience plus vive chez nos amis d'outre-frontière, et je pense que c'est tant mieux. Mais il y a aussi une prise de conscience de plus en plus vive de la part des membres du gouvernement,—elle ne leur est peut-être pas aussi manifeste que lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci de la Chambre,—de ce qu'il n'est pas si facile de tenir tête aux États-Unis. Ou plutôt je dirai que c'est relativement aisé de tenir tête aux États-Unis, mais que ce n'est pas si facile de leur tenir tête dans la seule chose qui compte, l'obtention de bons résultats pour notre pays.

Témoin l'intervention du ministre de la Justice (M. Fulton) contre l'application à notre pays des lois antitrust américaines. C'est un excellent exemple de la difficulté que nous avons éprouvée à cet égard. En parlant de son voyage à Washington le 3 février le ministre de la Justice a dit que l'aboutissement des consultations antérieures à un accord avait été une véritable réalisation. C'était une réalisation, mais je voudrais relever que dans sa déclaration à la Chambre, l'été dernier, le président des États-Unis a donné l'assurance, de façon très catégorique,—et je cite les paroles du président Eisenhower,—que les États-Unis avaient "le désir et l'intention de faire en sorte qu'il soit toujours facile de se consulter". Auparavant, le président Eisenhower avait dit:

Et pourtant, malgré ces dissimilitudes de forme, nos deux gouvernements trouvent et utilisent, de plus en plus, de bons moyens de se consulter et d'agir de concert.

Je sais que quand il l'a dit, il était absolument sincère. Le premier ministre du Canada a, lui aussi, en plus d'une occasion, exprimé l'avis qu'il y a progrès dans les consultations entre les deux gouvernements afin que les difficultés qui se manifestent dans nos relations soient surmontées de façon prompte et efficace. Je n'ai mentionné qu'une seule de ces difficultés. Pas plus tard que le 6 janvier de cette année, peu de temps avant que le ministre de la Justice se rende à Washington, le communiqué émis par le comité canado-américain sur les affaires économiques, qui s'est réuni à Ottawa les 5 et 6 janvier, disait:

Il a été convenu en outre que, chaque fois que ce serait possible, d'étroites consultations préalables devraient avoir lieu entre les deux gouvernements lorsqu'il semble nécessaire au gouvernement d'un pays de prendre des mesures susceptibles d'affecter les intérêts commerciaux et économiques de l'autre.

Cette déclaration me semble moins nette, en ce qui a trait aux consultations, que celle